



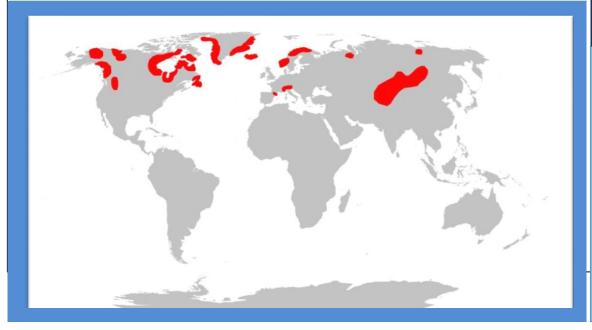
Site du Plateau de la Céva

Fontan (06)



Les espaces agro-pastoraux occupent plus de la moitié du territoire du Parc. Les Conservatoires botaniques nationaux y ont mené une étude concernant les zones humides (dans le cadre d'un projet européen ALCOTRA Paysage).

Il s'agit d'un état des lieux mené durant l'été 2014. La difficulté est de savoir si les pratiques actuelles permettent de préserver les paysages ou au contraire les détériorent, et de quand datent les dégradations observées. Ainsi, il s'agit, en concertation avec le berger et l'éleveur, de mieux comprendre les pratiques à maintenir ou à améliorer à l'avenir, en tenant compte des contraintes, besoins ou obligations pour la conduite des troupeaux.



2014

Parmi les zones humides remarquables présentes sur le territoire du Parc, les bas marais à *Carex bicolor* sont les plus remarquables : très rares, hérités de la période des glaciations, en limite de répartition sud, ils abritent plusieurs espèces protégées. Mais tous les autres types de zones humides méritent également notre attention : ce sont des milieux fragiles et sensibles.

Ci-contre : aire de répartition des basmarais à *Carex bicolor*

ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET RECOMMANDATIONS DE GESTION Le plateau en deux mots.... Le plateau de la Céva présente une répartition assez homogène de la végétation reposant sur des alluvions récentes et des terrasses limoneuses. La majorité de sa surface est fortement utilisée pour le pâturage. Les pelouses acidophiles subalpines à Nard raide sont particulièrement présentes et dominantes sur les replats. Les zones humides, plus relictuelles, sont localisées dans les dépressions humides et sur d'anciennes dolines. Il s'agit notamment de bas-marais acides subalpins du Caricion fuscae en mélange avec des prairies humides eutrophes du Calthion palustris. Les bas-marais subalpins à Laîche noire situés sur le secteur 2 sont assez fortement dégradés. Les zones humides des secteurs 1 et 3 sont dominées par des prairies humides eutrophes à Canche cespiteuse. Ces dernières ont vraisemblablement remplacé les basmarais subalpins suite à un pâturage et piétinement trop intenses. Ces zones humides sont très fréquentées par la faune sauvage et souvent asséchées. De plus, de nombreux pieds d'une espèce protégée, la Potentille ligneuse, n'ont pas été revus lors de la campagne de terrain 2014. Mettre en place des exclos en fer à cheval pour limiter au maximum la fréquentation des troupeaux, suffisamment hauts pour empêcher également le passage de la grande faune, et contenir le développement de la Canche cespiteuse (espèce favorisée Eviter le passage des troupeaux par le tassement). Ne pas créer de point de et le piétinement sur cette zone chôme aux abords immédiats et aménager si besoin un point d'abreuvement. Ne pas augmenter la pression de pâturage et l'adapter en fonction du développement des prairies humides eutrophes à Canche cespiteuse. Mettre en place un pâturage léger dirigé sur de petits parcs au moment du début de pousse de la Canche cespiteuse pour la contenir. Légende **Etat de conservation** Bon Moyen Mauvais 50 100 150 200 m Observations d'espèces patrimoniales

< et = 1989 >1989

ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET RECOMMANDATIONS DE GESTION





- Présence d'espèces patrimoniales
- Faible diversité en habitats
- Impact fort du piétinement et du pâturage sur les bas-marais

Les bas-marais acidiphiles du *Caricion fuscae* présentent un état de dégradation assez élevé. Ces communautés sont assez peu typiques (malgré la présence de quelques espèces caractéristiques) et sont majoritairement représentées par des faciès plus eutrophes à Canche cespiteuse.

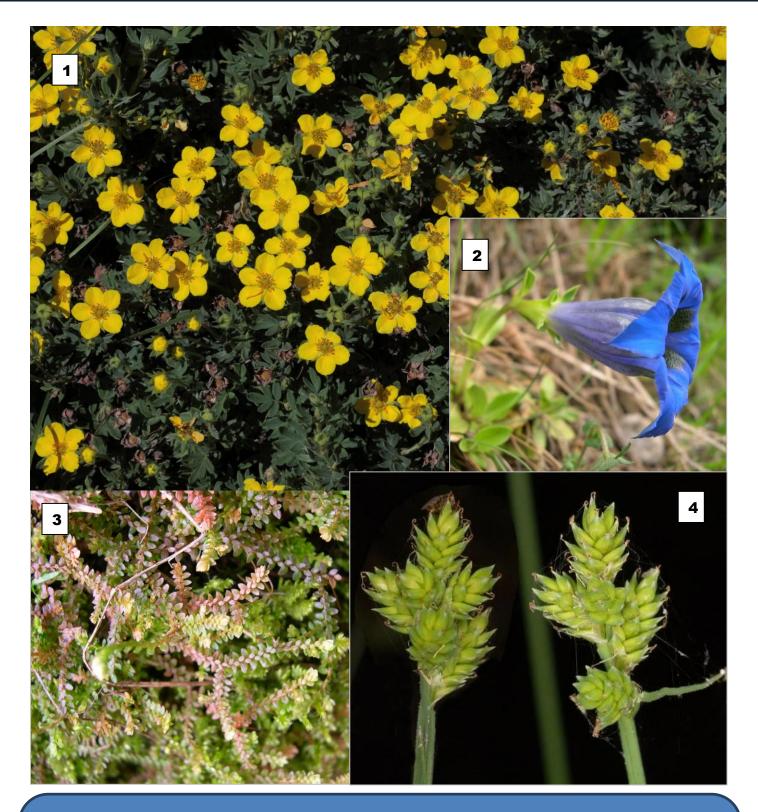
Les prairies humides eutrophes du *Calthion palustris* à Canche cespiteuse constituent vraisemblablement une communauté transitoire de dégradation des bas-marais acidiphiles. Cellesci couvrent une grande surface des zones humides étudiées du plateau. En fonction de la topographie et de la proximité avec les limites des dépressions, ces communautés s'imbriquent avec les pelouses acidiphiles mésophiles à mésohygrophiles du *Nardion strictae*.

A l'heure actuelle, il paraît difficile de retourner à l'état d'origine du bas-marais acidiphile oligotrophe.

Qu'est-ce que l'état de conservation d'un habitat ?

Mesurer l'état de conservation d'un habitat équivaut à évaluer sa santé, son fonctionnement. Par exemple, une zone humide a besoin d'eau pour fonctionner. La quantité d'eau peut varier ainsi que sa qualité, ce qui affecte directement le fonctionnement du milieu et sa pérennité, donc sa conservation. L'habitat est une unité de végétation qui résulte des multiples facteurs du milieu (l'eau, la lumière, les nutriments...). Quand une tourbière est en mauvais état de conservation, cela signifie que son fonctionnement ne permet plus son maintien, elle sera remplacée par un habitat de moindre valeur patrimoniale en termes de biodiversité.

LES RICHESSES FLORISTIQUES



Ces espèces sont caractéristiques des bas marais arctico-alpins, milieux relictuels très rares en France, plus fréquents dans le Nord de l'Europe et des pelouses alpines silicicoles.

- 1. Potentille arbustive (Potentilla fruticosa) Protection nationale / Livre Rouge Tome II
- 2. Gentiane de Ligurie (Gentiana ligustica) Protection nationale / DH Ann. II et IV / Livre Rouge Tome II
- 3. Sélaginelle de Suisse (Selaginella helvetica) Protection régionale / Livre Rouge Tome I
- 4. Laîche courte (Carex curta) Protection régionale